Rapport de la Commission sur les activités de l'Office européen de lutte antifraude OLAF

2002/2237(INI) - 04/12/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Herbert BÖSCH (PSE, A) par 381 voix pour 88 contre et 18 abstentions, le Parlement européen a fait une analyse critique des activités de l'Office antifraude (OLAF). Il appelle à une direction plus forte, à des priorités claires et à une politique d'enquête claire au sein de l'OLAF ainsi qu'à un rôle accru de la commission de supervision de l'OLAF. Les parlementaires ont notamment critiqué l'inefficacité des enquêtes de l'OLAF, le caractère inadéquat de la protection des droits des gens affectés par ses enquêtes et les inconsistances de la politique de communication de l'OLAF. Le rapport a été adopté tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).